RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CAFOC
GIP FCIP
ACADÉMIE DE CRÉTEIL

FORMATION TUTEUR DE PROFESSIONNALISATION / MAITRE D'APPRENTISSAGE - PARCOURS MODULAIRE EN PRESENTIEL - 14H

PUBLIC VISÉ

Tout public

Plan de développement des compétences

Individuels payants

LE + DE LA FORMATION

Les objectifs de formation poursuivis sont
conformes aux exigences de la nouvelle certification du ministère du Travail relative aux compétences des maîtres d'apprentissage et tuteurs : RS5515 sur France Compétences

DUREE

Durée de formation : 14 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 06/01/2025 au 19/12/2025.

LIEUX DE FORMATION

GIP-FCIP - CAFOC

Centre de formation

12 rue Georges Enesco

94000 Créteil

CONTACT

GIP-FCIP - CAFOC

Isabelle Hondermarck

Tél : 01 57 02 61 45

cafoc@ac-creteil.fr

Référent handicap :

Marguerite-Marie Gracias

Consulter notre Politique Handicap

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Forfait parcours présentiel :
2 520,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

Voir nos conditions générales de ventes

FINANCEMENTS

Type de financement :

Plan de développement des compétences, France Travail

CODES

NSF : 333

Code Rome : K2101

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du tutorat ou de la fonction « maître d'apprentissage » pour l'entreprise, pour le nouveau collaborateur, pour le tuteur ou le maître d'apprentissage
- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

PRE-REQUIS

Être majeur, être volontaire
Si titulaire d'une certification (diplôme ou titre d'un niveau équivalent à la qualification préparée par l'alternant, dans le domaine visé), justifier d'une expérience professionnelle d'au
moins un an en rapport avec la qualification visée
OU
Justifier d'une expérience
professionnelle d'au moins deux ans en rapport avec la qualification visée par l'alternant.

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

CV et lettre de motivation à transmettre à direction.cafoc@ac-creteil.fr
Entretien individuel sur rendez-vous
Inscriptions du 06/01/2025 au 19/12/2025 au Centre de formation à Créteil.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours du jour

CONTENUS

- Auto-positionnement : recenser ses acquis et ses besoins de formation
- Activités et compétences caractéristiques du tuteur, maître d'apprentissage telles que définies par le Ministère du Travail
- Repères terminologiques, repères réglementaires, étapes structurantes du tutorat
- Préparation de l'arrivée de l'alternant : informations et supports, organisation des activités à venir, sensibilisation des interlocuteurs internes
- L'entretien d'accueil : sa forme, son contenu
- L'analyse du travail préalable à l'entrée en fonction : éléments de vocabulaire, méthodologie
- Notions de base en pédagogie
- La pédagogie par et pour le travail : rendre une situation de travail « apprenante »
- La construction du parcours de l'alternant
- Transmettre en tant que tuteur - Focus sur l'entretien réflexif
- Les entretiens d'accompagnement : guide d'entretien, postures facilitatrices dans une relation d'aide, méthodologie
- L'entreprise et l'organisme de formation : répartition et différenciation des rôles
- L'autonomie professionnelle : définition, critères d'autonomie, limites d'intervention
- Le processus d'évaluation du tutoré : définitions, objectifs, objectivité, critères d'évaluation, critères de performance, indicateurs, niveaux de maîtrise de la compétence
- L'entretien de bilan (intermédiaire / final) : guide d'entretien, écueils à éviter

VALIDATION

- attestation des acquis de formation niveau : sans

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Club développement durable des établissements publics et entreprises publiques
CHARTE DIVERSITÉ

Constituer le livret d'activités et de compétences du maitre d'apprentissage, tuteur pour préparer la certification MATU

direction.cafoc@ac-creteil.fr